

LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE

Formation présentielle ou distancielle

Bienvenue chez AFTFormation !

Vous êtes inscrits à l'une de nos formations et nous espérons avant tout que celle-ci répondra à vos attentes.

Dans ce livret vous trouverez les informations de notre organisme, ainsi que les précisions nécessaires au bon déroulement de votre formation.

Qui sommes-nous ?

Implanté à Ivry-sur-Seine (94), **AFTFormation** est un centre de formation reconnu dans les métiers de la traduction, de l'interprétariat et de l'expertise judiciaire. Nous proposons des formations en 9 langues étrangères et en français langue étrangère, adaptées aussi bien aux débutants qu'aux professionnels en perfectionnement.

Nos salles sont équipées des dernières technologies (visioconférence, écrans QLED, matériel pédagogique moderne) pour offrir un environnement d'apprentissage optimal.

Notre équipe de formateurs expérimentés vous accompagne tout au long de votre parcours, avec des programmes sur mesure pensés pour répondre à vos besoins spécifiques.

Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, employeur ou jeune de moins de 26 ans, nos formations vous permettent de développer vos compétences, sécuriser vos acquis, vous qualifier davantage et valoriser votre expérience professionnelle.

Notre pédagogie

Nous attachons une grande importance aux caractères vivant et expérientiel de nos formations. Notre objectif est que les stagiaires repartent avec des savoirs-êtres et des savoir-faire directement applicables dans leurs pratiques professionnelles.

Les apports théoriques viennent se tisser autour de partages d'expériences vécues par les participants et notre pédagogie repose sur une diversité de techniques d'animation.

Ainsi, photo expression, débats mouvants, mises en situation, jeux de rôles, entraînements, quizz, alternance d'ateliers collectifs et en sous-groupes, supports vidéo... viennent rythmer nos formations.

Nos formations offrent également l'opportunité de rencontres et d'échanges entre professionnels ou de futurs professionnels de secteurs et territoires différents.

Nos formations sont conçues et animées par nos partenaires formateurs que nous avons sélectionnés avec le plus grand soin afin qu'elles soient directement applicables ou utilisables dans votre quotidien opérationnel.



Les modalités d'intervention

Nous vous proposons deux formes d'intervention :

- **L'interentreprises** : ce sont toutes les formations qui se déroulent à AFTFormation en présentiel ou en distanciel composées de participants individuels et/ou de différentes entreprises
- **L'intra ou « sur mesure »** : cette formule est destinée à une entreprise qui souhaite former ses salariés sur un module avec une conception (durée, contenu, modalités pédagogiques) adaptée à son besoin.

De l'inscription à l'assistance pédagogique

A la réception de la demande, un conseiller prendra contact avec le client afin de remplir la grille d'analyse des besoins dont le but est de s'assurer que notre prestation répond à ses besoins.

Ceci permettra de prendre en considération votre situation : adaptation du matériel pour une personne en situation de handicap, ajustement d'un planning, des horaires par exemple. Cette étape nous permet de décider ensemble des modalités les plus adaptées pour le déroulement de formation.

Une fois cette étape validée, l'inscription est formalisée avec la signature d'un contrat de formation (particulier) ou d'une convention de formation (entreprise).

Une première séance sera réalisée avec le formateur afin de procéder à une évaluation pré-formation. Pour les formations en distanciel, un test sur le mode de connexion utilisé (zoom/google meet ou autre) utilisé sera proposé afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

Les modalités de financement

Selon la formation choisie, vous avez plusieurs possibilités de financement selon votre statut :

Les salariés peuvent se faire financer leur formation :

- Par Leur employeur, une convention de formation est établie et votre employeur doit nous la retourner signée avec un acompte de 30% sauf prise en charge de la formation par un OPCO;
- Via leur CPF, uniquement si c'est une formation inscrite sur le catalogue de : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>
- En financement personnel : Dans ce cas, un contrat de formation sera établi avec vous.

Les demandeurs d'emploi peuvent se faire financer :

- Par France travail, uniquement si cette formation est éligible au CPF. Dans le cas d'un montant CPF insuffisant Pôle emploi peut financer le complément via le site : <https://www.moncompteformation.gouv.fr>
- Par France travail, uniquement si cette formation est éligible au CPF. Votre conseiller Pôle emploi peut vous proposer un financement via L'aide individuelle à la formation (AIF). C'est un dispositif de financement des frais pédagogiques des formations des demandeurs d'emploi qui peut être mobilisé lorsque les frais pédagogiques ne peuvent être pris en charge par aucun dispositif de financement existant (notamment, par les dispositifs des collectivités territoriales, des opérateurs de compétences, OPCO, les Actions de Formation Conventionnées, AFC, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi , POE, l'Action de Formation Préalable au Recrutement, AFPR).
- En financement personnel : Dans ce cas, un contrat de formation sera établi avec vous.

Nous étudierons la meilleure solution de financement en adéquation avec votre projet

Notez qu'au-delà du contrat ou de la convention de formation, nos conditions de vente (disponibles sur notre site Internet) prévalent sur tout autre document contractuel.

Le règlement intérieur

Notre règlement intérieur précise :

- Les principales mesures de santé et de sécurité applicables dans l'établissement ;
- Les règles disciplinaires, incluant la nature et l'échelle des sanctions ainsi que les droits des stagiaires en cas de sanction ;
- Les modalités de représentation des stagiaires pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures.

Il est transmis avec le contrat ou la convention de formation, accessible via le lien de convocation électronique et disponible sur notre site Internet.

Le rôle de la feuille d'émargement

La feuille de présence constitue avant tout la preuve juridique de la réalité de l'action de formation. Il s'agit d'une obligation légale prévue par le Code du Travail qui s'applique à tous les dispensateurs de formation.

La feuille d'émargement sera signée par demi-journée de formation, à la fois par les stagiaires et par le ou les formateurs présents. Elle permet de suivre l'assiduité, la ponctualité et les absences.

La feuille d'émargement nous permet de vous établir une attestation de fin de formation et sera transmise aux organismes ou entreprises qui financent votre formation.



Les évaluations

Des évaluations sont réalisées à différentes étapes de votre formation :

- **En amont**, un questionnaire permet au stagiaire de se situer par rapport aux objectifs de la formation et de définir ses attentes.
- **En cours de formation**, des évaluations des acquis sont mises en place par le formateur.
- **En fin de formation**,
 - Le stagiaire complète un questionnaire de satisfaction (adéquation des contenus, méthodes pédagogiques par rapport aux objectifs de la formation et aux attentes des stagiaires).
 - Pour les formations certifiantes, le stagiaire passe une certification avec l'un de nos partenaires.

Les documents remis en fin de formation

A la fin de formation, vous recevrez :

- Un certificat de réalisation ainsi qu'une attestation d'assiduité;
- Uniquement pour les formations éligibles au CPF, un certificat de l'un de nos partenaires;

Les abandons éventuels

N'hésitez pas à prendre contact avec votre référent pour discuter de toute difficulté qui peut engendrer un abandon ou une rupture. Ensemble, nous allons trouver un moyen d'adapter la prestation à vos besoins.

Merci aussi de consulter nos conditions générales de vente disponibles sur notre site Internet.

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous adaptons nos formations en fonction des situations de handicap annoncées (locaux, modalités pédagogiques).

Notre référent handicap se tient à votre disposition, afin de faciliter l'accueil, l'accessibilité et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap.

Il s'agit de M. Robin LEVEQUE qui est joignable au : 01.77.37.77.88 ou via contact@aftformation.fr

Venir nous voir

AFTFormation est situé au 6 rue Jean Bonnefoix à Ivry sur Seine (94200).

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et 14h00 à 17h00

Pour accéder à notre centre de formation, c'est très simple :

Par les transports en commun :

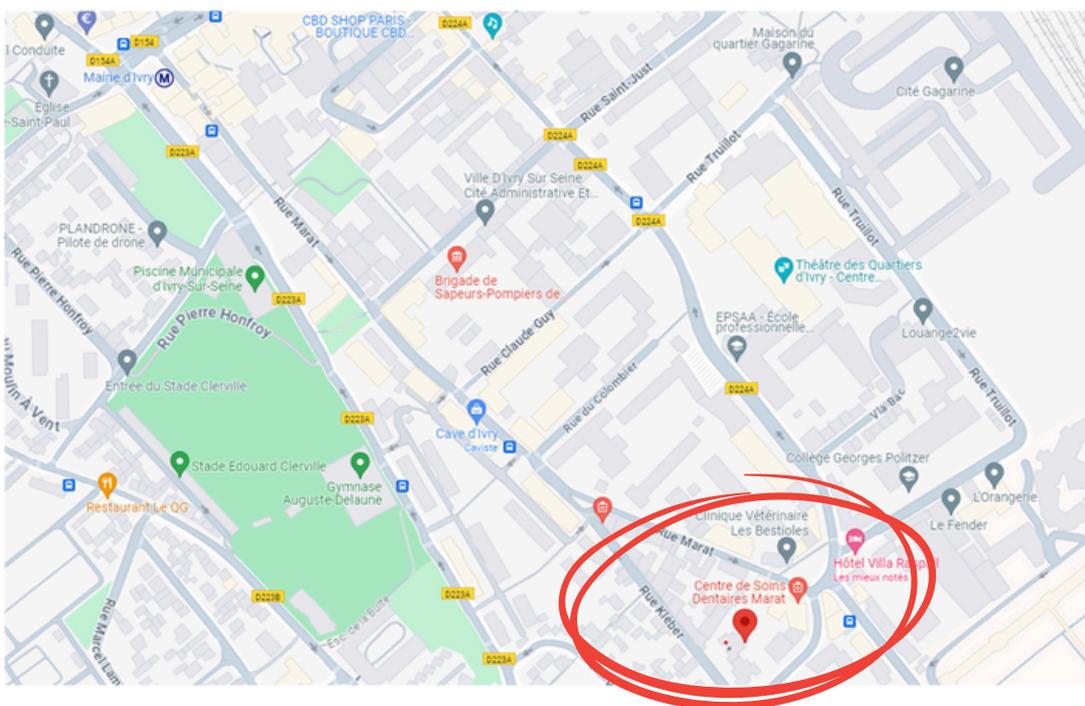
- Arrêt à la station Maire d'Ivry (ligne 7), puis 5/6 minutes à pied
- Bus 182 (direction Villeneuve triage : Arrêt Parmentier
- Bus 132 (direction Vitry Moulin Vert) : Arrêt Fort d'Ivry

En vélib' :

- Les stations "Amédée Huon - Fort d'Ivry" et "Raspail - Manufacture des Oeilletts" sont à proximités.

En voiture :

- Le stationnement est facile.



Votre 1ere journée de formation

Notre centre est ouvert de 9h00 à 18h00.

Les horaires de formation figurent sur votre convocation.

En début de formation, le formateur :

- Organisera les présentations
- Recueillera vos attentes en tant que participant
- Présentera les objectifs, le programme de formation, les méthodes pédagogiques
- Rappellera les règles et l'organisation pratique : les horaires, les pauses, le déjeuner, le téléphone portable...

Les pauses et celles du déjeuner

Pour les formations sur une journée vous disposez d'une pause le matin et d'une autre pause l'après-midi. Une machine à boissons chaudes est à votre disposition.

Pour la pause du déjeuner, vous avez plusieurs possibilités :

- Déjeuner sur place : Nous avons une cuisine équipée où vous pouvez y entreposer vos aliments dans un réfrigérateur et les faire réchauffer au micro-ondes. Nous vous remercions de laisser cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé.
- Déjeuner à l'extérieur : plusieurs restaurants et commerces à proximités.

La disponibilité et le délai d'assistance

Nous sommes disponibles du lundi au vendredi de 09h à 18h par téléphone et mail.

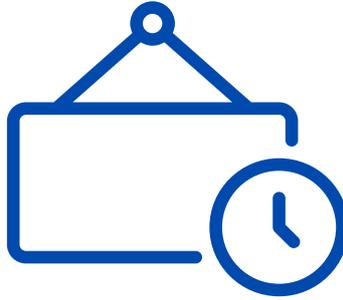
Pour les difficultés techniques, il est nécessaire de prévoir un délai de réponse de 48h.

En 2024, AFTFormation, c'est :



170

Stagiaires formés



1 437

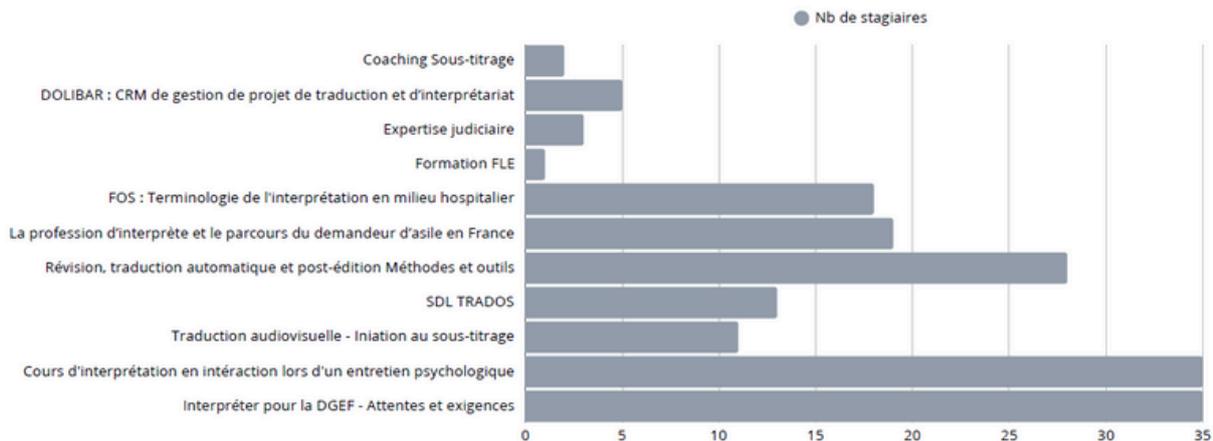
Heures de formations réalisées



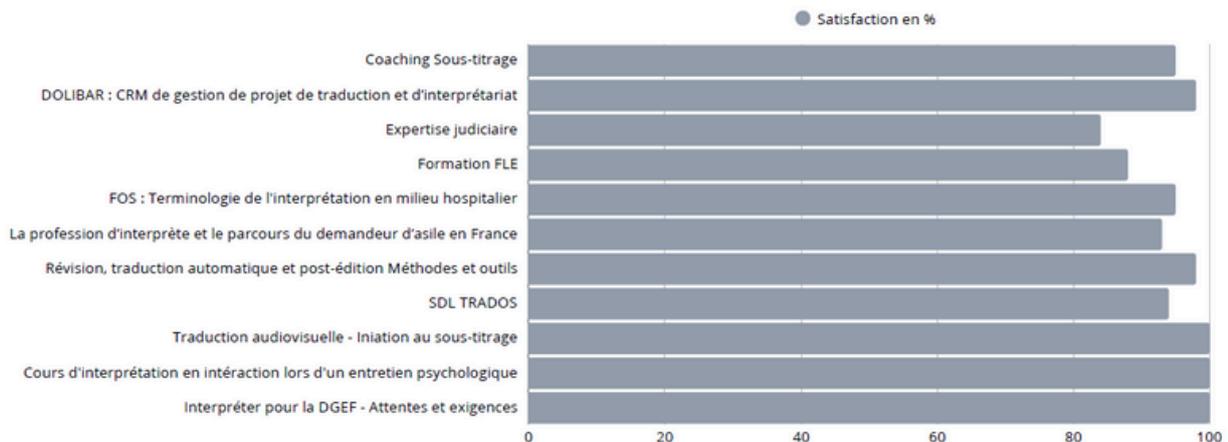
95%

de satisfaction

Répartition des 170 stagiaires par prestation en 2024



Taux de satisfaction des prestations réalisées en 2024



(Ce livret d'accueil a été mis à jours en juillet 2025)